

La région IdF continue d'aider les boulangers



Deux mesures de soutien aux boulangers franciliens ont été renforcées, alors que la profession est plombée par la hausse du coût de l'énergie et des matières premières :

- La région IDF relève le remboursement des investissements de 50 à 80%
- Le plafond du chèque énergétique est également rehaussé pour la profession, passant de 5.000 à 10.000 euros.

En savoir plus :

<https://www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique>